

DOCUMENT

Date : 20 mars 1981

Sources : Sud-Ouest – Article de Dominique Manenc -Archives privées de François Chavalier

Titre : L'Andorre au pied de la Réforme. Le partage des ondes

Descriptif : Article reprenant l'histoire de la radiodiffusion en Andorre et le désir d'indépendance des andorrans vis-à-vis de leurs voisins français et espagnols.



<http://www.aquiradioandorra.com>

Reproduction interdite sans autorisation.

Andorre au pied de la réforme

III. - Le partage des ondes

ENTRE DEUX INVENTAIRES, les Andorrans discutent volontiers d'un conflit qui empoisonne le climat de la Principauté : celui des radios. Tout le monde attend avec impatience les discussions du 29 mars prochain, date à laquelle les Andorrans sauront de quelle façon ils pourront contrôler l'exploitation de Radio-Andorre, théoriquement confiée à la société espagnole Eirasa et de Sud-Radio, actuellement gérée par la Sofirad. Le sujet fait grand bruit, car au-delà d'un simple principe de souveraineté, se dessine un arrière-fond politique qui pourrait expliquer bien des choses.

La guerre des radios

La radio diffusion andorrane vient de fêter ses quarante ans. C'est donc en 1939 que l'on entendit pour la première fois le célèbre indicatif « Aqui Radio-Andorra ».

Enquête de Dominique Manenc

La concession de la station octroyée à la famille Vila par le Conseil des Vallées venait d'être cédée à M. Trémoulet, fondateur d'une chaîne de radios en France. Cette concession était valable jusqu'en 1995.

C'est après la guerre, avec l'instauration en France de la loi de monopole, que vont commencer les ennuis de Radio-Andorre, seule station périphérique indépendante du pouvoir en place. Les autorités françaises jettent un regard envieux sur les ondes andorranes.

Devant la fermeté des élus de la principauté peu enclins à les céder, le climat se dégrade entre les deux voisins.

La décision du gouvernement français d'implanter un second émetteur — à lui — sur le territoire andorran, jette de l'huile sur le feu. La Sofirad arrive avec son matériel. Les Andorrans grincent des dents.

Pour les mettre au pli, la France ne lésine pas sur les mesures de rétorsion : expulsion des troupeaux andorrans des départements limitrophes, fermeture de la frontière, arrestation du syndic, et plus tard, obligation vexante pour les Andorrans de se faire établir leurs passeports à la préfecture de Perpignan.



A Encamp, le bâtiment qui abrite les émetteurs de Radio-Andorre, édifié et inauguré en 1939 par Jacques Trémoulet. Il devrait prochainement devenir la propriété des Andorrans.

La France remporte une première manche : Radio des Vallées, alias Sud-Radio s'installe dans la principauté.

Le 29 mars 1961, le Conseil signe une convention d'exploitation de vingt ans avec la Sofirad pour Sud-Radio et accorde parallèlement à la société espagnole Eirasa les mêmes privilèges pour Radio-Andorre.

Or, ces deux conventions, au regard du droit andorran, s'avèrent nulles : jamais elles n'ont été ratifiées par les coprinces.

Une situation juridique complexe

La situation juridique de Radio-Andorre se complique. Quelques jours auparavant, pour se parer des coups du malheur et chercher un appui, M. Trémoulet venait de céder à l'Etat espagnol sa station... alors qu'il n'avait pas le droit d'en disposer !

Ce qui explique aujourd'hui les pressions de Madrid pour récupérer un bien qui ne lui appartient pas juridiquement.

Le 26 juin 1980, le Conseil général des Vallées rappelle solennellement que les fréquences de radiodiffusion attribuées à l'Andorre font partie du patrimoine du pays et que cette assemblée peut, si elle le veut, racheter le matériel des stations aux propriétaires. Les élus andorrans décident de ne pas renouveler les contrats de 1961 qui n'ont en fait pas été respectés : les exploitants des deux radios n'ont pas versé dans leur totalité les redevances qui leur étaient demandées par la principauté.

Se contentant de faire la sourde oreille, Eirasa et Sofirad avancent leurs arguments du bout des lèvres : la première indique qu'elle est seule propriétaire du matériel, la seconde que cette affaire est du ressort des coprinces.

Pour leur part, les héritiers de M. Trémoulet se déclarent prêts à s'incliner devant la volonté du peuple andorran.

Du côté de la direction de la station, MM. Gilles et Jean-Louis Marquet confirment : « D'après les expertises juridiques, nous sommes seuls titulaires de la concession originale valable jusqu'en 1995. En même temps, nous estimons légitime la décision de l'assemblée élue andorrane de contrôler les ondes. Nous sommes disposés à faciliter ce transfert. »

Ménager la chèvre et le chou

« Le problème de la radiodiffusion andorrane a des implications de justice, de souveraineté et de dignité nationale, explique un responsable du Parti démocratique andorran. Mais derrière tout cela, se profilent surtout des intérêts politiques. »

En 1977, au nom d'un principe établi stipulant que les fréquences sont la propriété d'un Etat, l'Union Internationale des Télécommunications accordait à l'Andorre le droit de lancer son propre satellite avec cinq canaux.

En lui donnant les moyens d'installer son propre émetteur de télévision, cette mesure permettrait à la principauté d'arroser une zone couvrant le sud de la France et le nord de l'Espagne.

On comprend dès lors les réticences de Paris et de Madrid, peu désireuses de voir leurs territoires grignotés par des ondes étrangères qui deviendraient sérieusement concurrentielles, ne serait-ce qu'au niveau de la publicité. Les Andorrans voient de leur côté d'un mauvais œil que le partage se fasse une nouvelle fois par-dessus leur tête.

« Ce qui se passera le 29 mars, dit un conseiller, aura pour nous valeur d'exemple et s'avérera décisif quand à l'issue des négociations concernant la réforme des institutions. »

Les Andorrans sont de nature méfiante. C'est pourquoi, les moins pessimistes pensent à une solution de compromis : certes, on leur restituera les deux concessions mais ils entendent rester au moins majoritaires dans les futures sociétés qui exploiteront les deux radios.

De là à ce qu'elles se nomment Sofirad et Eirasa...

FIN.